

VILLE DE SAINT-CALAIS
SARTHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 22.11.2024
DATE D’AFFICHAGE : 22.11.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 20
Présents 12
Votants 18

Secrétaire de séance

Madame Françoise CHEVALIER

Publié le 29/11/2024

L’an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc MERCIER.

Etaient présents

Mme BONNEFOY, Mme CHEVALIER, M. COUBARD, M. GERBRON, M. GUIBERT Aris, M. GUIBERT Cédric, Mme LELONG, Mme MENU, M. MERCIER, M. AURIAU, M. NICOLAÏ, M. BESNARD
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés

Mme BONVALET qui donne pouvoir à Jérôme GERBRON
M. DODU COURTY qui donne pouvoir à Catherine MENU
M. FONTAINE qui donne pouvoir à Aris GUIBERT
Mme GASCHET qui donne pouvoir à Béatrice BONNEFOY
M. HÉLIÈRE qui donne pouvoir à Joël COUBARD
Mme LANDEMAINE qui donne pouvoir à Françoise CHEVALIER

Était absent

M. PROVOST
M. JANVIER

OBJET : SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL SUITE AUX INONDATIONS EN ESPAGNE

Vu l’article 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les collectivités territoriales peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France et si l’urgence le justifie, financer des actions à caractère humanitaire,

Face à la situation tragique qui touche actuellement l’Espagne, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) a déployé, le jeudi 31 octobre 2024, une équipe de sapeurs-pompiers humanitaires et mobilisé des équipements d’urgence issus de sa réserve opérationnelle.

Pour répondre aux besoins critiques, le GSCF a acheminé des groupes électrogènes, des pompes d’épuisement, des tronçonneuses, des bâches, des bottes, des aspirateurs, des nettoyeurs haute pression, des cordes, et de nombreux autres équipements indispensables pour soutenir les opérations de sauvetage et de nettoyage sur le terrain.

Pour continuer leur mission en Espagne et apporter l’aide nécessaire aux populations en détresse, le GSCF lance un appel exceptionnel à subvention.

La subvention obtenue permettra de renforcer leurs capacités d’intervention et d’apporter des ressources essentielles aux victimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- **DÉCIDE** du versement d’une subvention exceptionnelle de 500€ auprès du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint-Calais, 26 novembre 2024

La secrétaire de séance,



Françoise CHEVALIER

Le Maire,



Marc MERCIER

